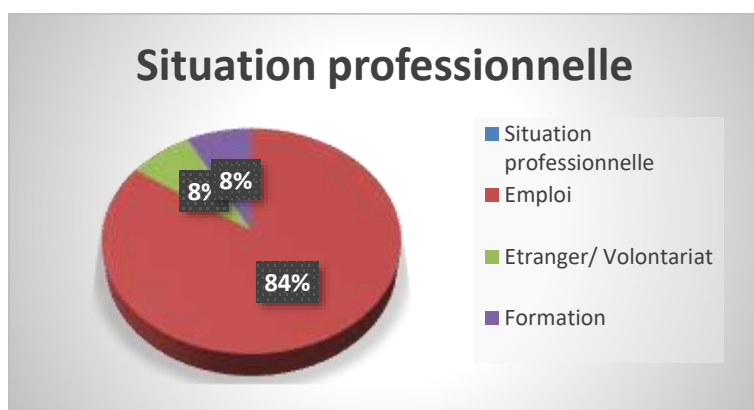


**Bilan insertion professionnelle 1 an après la formation
Licence professionnelle « Maitrise des pollutions et nuisances »
Promotion 2016-2017 – 14 diplômés**

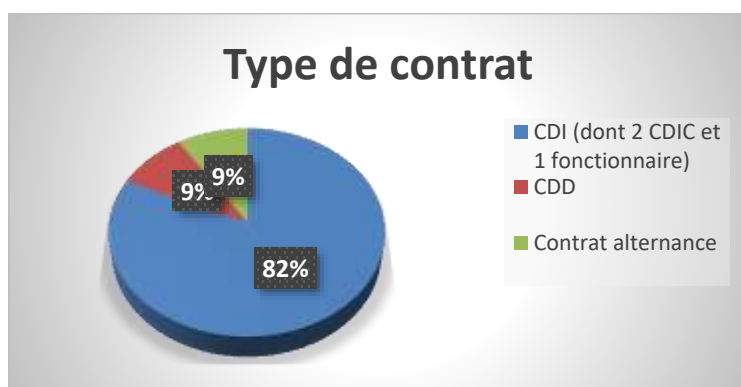
Taux de réponse : 93% - Réponses collectées entre le 8 octobre et le 26 octobre 2018.

Parmi les personnes en emploi

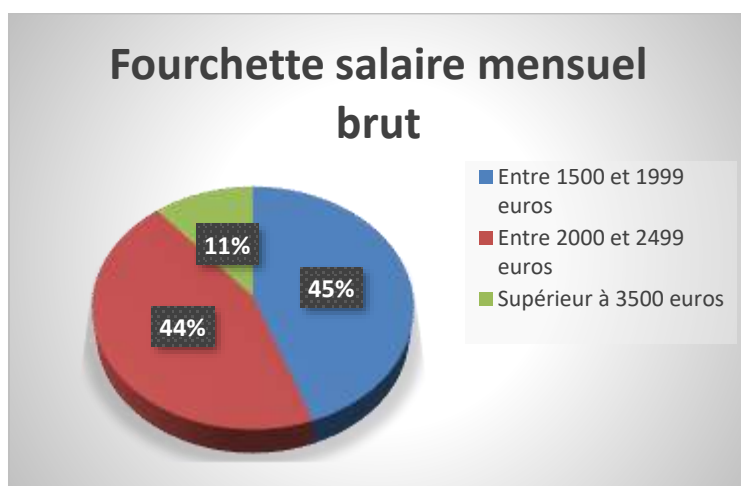
(13 répondants sur 14 diplômés en emploi)



Situation	
Total diplômés	14
Total répondants	13
En emploi (dont 1 CPRO)	11
Etranger	1
Formation	1

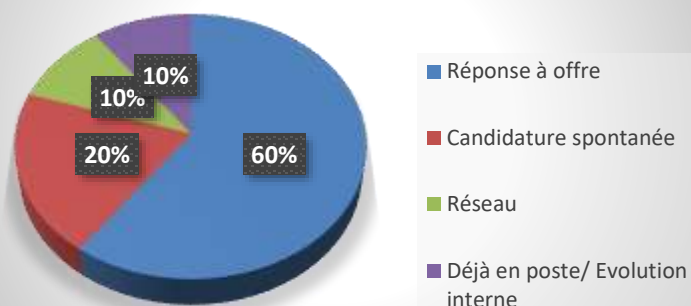


Type et durée de contrats	
CDI (dont 2 CDIC et 1 fonctionnaire)	9
CDD > ou = 1 an	1
CDD < 1 an	1



Fourchette salaire mensuel brut 9 répondants sur 11 en emploi	
Entre 1500 et 1999 euros	4
Entre 2000 et 2499 euros	4
Supérieur à 3500 euros	1

Modalités d'accès à l'emploi



Modalité d'accès emploi	
Réponse à offre	6
Candidature spontanée	2
Réseau	1
Evolution interne	1

La promotion de licence 'Maitrise des pollutions et nuisances' 2017 est constituée de 14 diplômés, dont 1 personne en VAE et 1 reprise d'études.

84,5 % des répondants (13 sur 14 diplômés) **occupent un emploi** un an à l'issue de formation, dont un CPRO de deux ans. Sur les 11 en emploi dans les 13 répondants, plus de la moitié (63%) ont trouvé un poste immédiatement à l'issue de la formation et le reste dans un délai maximum de 4 mois. La majorité occupe un poste dans la région AURA.

Les emplois occupés par les diplômés correspondent majoritairement aux secteurs et débouchés de la licence professionnelle : Coordinateur HSE chantier, chargé de projet HSE, technicien préleveur environnement (eau), attaché d'exploitation, chef de chantier SSP.